



VILLE DE RIGAUD
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

Lors de la séance ordinaire tenue le 10 décembre 2018, le conseil a adopté le règlement suivant :

Le règlement numéro 351-01-2018 modifiant le règlement numéro 351-2018 relatif à la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux

L'objet de ce règlement est de remplacer l'annexe « A » décrétant les tarifs relatifs aux activités des différents services de la Ville.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 106 de la rue Saint-Viateur, durant les heures d'ouverture, ainsi qu'au ville.rigaud.qc.ca.

Donné à Rigaud, ce 12 décembre 2018

**Hélène Therrien, OMA
Greffière**

Hôtel de ville
106, rue Saint-Viateur
Rigaud (Québec)
J0P 1P0

Ateliers
municipaux
391, chemin
J.-René-Gauthier

Caserne de
pompiers
7, rue Jules-A.-
Desjardins

Bibliothèque
102, rue St-Pierre

Téléphone :
450 451-0869
Télécopieur :
450 451-4227